

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 8072 du 9 mars 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ2006180S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 45686 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929980S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2020 :

Cadot	Jérôme	NIGEND : 128 147	NLS : 5 271 109
--------------	--------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2020 :

Brunot	Alain	NIGEND : 120 795	NLS : 5 221 209
Jacques	Hervé	NIGEND : 128 193	NLS : 5 271 156

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2020 :

Le Bloa	Alexandre	NIGEND : 177 806	NLS : 8 033 238
Blomme	Michaël	NIGEND : 243 611	NLS : 8 088 652
Boussin	Richard	NIGEND : 311 595	NLS : 8 107 672
Lefebvre	Kévin	NIGEND : 314 112	NLS : 8 109 561

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2020 :

Carvalho	Loïc	NIGEND : 319 615	NLS : 8 093 010
Malinowski	Loïc	NIGEND : 335 629	NLS : 8 105 371
Collet	Nicolas	NIGEND : 350 623	NLS : 8 140 773
Escudier	Nicolas	NIGEND : 340 506	NLS : 8 136 701
Telliet	Jérémy	NIGEND : 309 914	NLS : 8 092 037
Roussel	Flavien	NIGEND : 327 817	NLS : 8 115 962

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mars 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
A. Pidoux*